



DEMANDE DE REMBOURSEMENT PARTIEL TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

à retourner avant le 30 novembre 2022

Je soussigné :

☐ Monsieur

☐ Madame

Nom :

Prénom

Adresse

CP :

Ville :

N° téléphone

Email :

**ATTESTE SUR L'HONNEUR AVOIR PROCÉDÉ À L'INSCRIPTION AUPRES DU TRANSPORT
SCOLAIRE ORGANISÉ PAR LA RÉGION DU/DES ENFANT(S)**

<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>CLASSE</i>	<i>NOM / VILLE DE L'ÉTABLISSEMENT</i>	<i>PASS ZOU</i>
				☐ 90 € ☐ 45 €
				☐ 90 € ☐ 45 €
				☐ 90 € ☐ 45 €
				☐ 90 € ☐ 45 €
				☐ 90 € ☐ 45 €

J'autorise expressément la Commune de Jausiers à procéder au remboursement correspondant à ma situation au moyen d'un virement sur le compte bancaire dont le RIB est annexé à la présente demande.

FAIT A
LE

SIGNATURE

Demande de remboursement partiel du titre de transport scolaire

- Délibération n° 20222022/066 du 12 septembre 2022 -

La Commune de Jausiers soutient les familles en participant au financement du service de transport scolaire, assuré par la Région, pour les enfants scolarisés à l'école primaire de Jausiers, en collège ou lycée de la Région Sud.

La procédure est la même que pour les années précédentes :

☞ **inscription et paiement sur le site de la Région :**

<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes-2/>

☞ **demande de remboursement partiel auprès de la Commune de Jausiers :**

❶ **Remplir le formulaire** sans omettre de mention.

Tout formulaire mal renseigné ne sera pas traité.

❷ Réunir les pièces nécessaires à la complétude du dossier :

➡ Attestation de paiement du pass ZOU (une pour chaque enfant à télécharger sur votre espace ZOU)

➡ un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Le RIB doit être délivré par la banque et, en tant que tel, avoir le logo visible de l'entité bancaire ainsi que l'identité du titulaire du compte. Tout document ne comportant pas de logo ou de nom de titulaire ne peut être accepté.

❸ Retourner le dossier complet selon les instructions ci-dessous.

☞ **Remboursement** : par virement du Trésor Public.

☞ Date limite de réception des demandes : **30 novembre 2022**.

Dossier à retourner :

par mail à : comptabilité@jausiers.fr

ou par courrier postal :

Mairie de Jausiers
14 avenue des Mexicains – 04850 JAUSIERS

ou à déposer à l'accueil :

à l'adresse indiquée ci-dessus